

Autoévaluation des compétences linguistiques orale en français des membres du personnel

Veillez remplir les informations demandées et identifier à quel niveau de compétence linguistique se situe votre français à l'oral dans le tableau suivant:

Nom	Date	
Programme		
Titre du poste		
Niveau de compétence orale en français	Aucune compétence : À ce niveau, la personne n'a aucune capacité de travailler ou de communiquer en français.	
	De base : À ce niveau, la personne ne possède pas une réelle autonomie d'expression. Les compétences orales en français se limitent à expressions mémorisées sur des sujets familiers relatifs au travail. La personne est capable d'exprimer des mots isolés, des expressions de deux ou trois mots et des phrases simples et sans suite. Le vocabulaire est limité et l'élocution est lente et difficile. La personne connaît les expressions de l'accueil et du départ et d'autres expressions de politesse. Le vocabulaire limité, les erreurs fréquentes et l'élocution lente gênent considérablement la communication.	
	Intermédiaire : Les locuteurs situés au niveau intermédiaire se distinguent principalement par leur capacité à créer avec la langue quand ils parlent de sujets familiers liés à leur vie quotidienne. Ils sont en mesure de manier du matériel appris dans le but d'exprimer un message au sens personnel. Les individus au niveau intermédiaire peuvent poser de simples questions et peuvent gérer une situation de survie simple. Ils produisent un langage sous forme de phrases, allant de phrases simples à des suites de phrases, généralement au temps présent. Les locuteurs situés au niveau intermédiaire peuvent être compris par des locuteurs natifs qui ont l'habitude de s'entretenir avec des apprenants pour qui la langue n'est pas maternelle.	
	Avancé moins (perfectible): À ce niveau, la personne peut assumer diverses tâches de communication. Elle peut fournir des descriptions et des explications dans tous les cadres temporels, dans la plupart des situations informelles et dans certaines situations formelles, sur divers sujets connus. Son vocabulaire manque souvent de précision. Néanmoins, elle peut reformuler ses phrases et paraphraser. Même si ses erreurs de grammaire, de vocabulaire et de prononciation sont évidentes, elle peut parler avec suffisamment d'exactitude pour se faire comprendre.	
	Avancé : À ce niveau, la personne peut participer à des conversations et satisfaire à de nombreuses obligations de travail. Elle peut discuter de questions professionnelles avec une certaine aisance et une certaine facilité, exprimer des opinions et offrir ses points de vue. Elle peut participer à divers échanges verbaux et à des réunions et à des groupes de discussion. Cependant, elle a encore besoin d'aide pour faire face aux questions ou aux situations complexes. Généralement, elle possède soit une bonne grammaire, soit un bon vocabulaire, mais pas les deux.	
	Avancé plus : À ce niveau, la personne peut faire des présentations orales dans des contextes formels et informels. Elle peut présenter un résumé assez détaillé de son raisonnement relativement à des sujets généraux ou liés au travail dans des contextes formels et informels, lors de réunions ou de discussions en groupe. Elle a manifestement une certaine maîtrise des idiomes et du vocabulaire particulier convenant à divers contextes. Sa grammaire est généralement appropriée. Ses lacunes en vocabulaire sont compensées par des synonymes et des paraphrases. Elle peut encore éprouver de la difficulté lorsqu'il s'agit de discuter de sujets plus spécialisés, mais à ce niveau, elle éprouve très peu de difficulté à se faire comprendre.	
Supérieur : À ce niveau, la personne peut s'exprimer couramment avec une précision structurale et un vocabulaire suffisants pour participer efficacement à la plupart des conversations formelles et informelles portant sur des sujets pratiques, sociaux et professionnels. Elle peut utiliser des idiomes et un vocabulaire particulier dans divers contextes et présenter des exposés dans des contextes formels et informels.		

* Les niveaux de compétences orales en français proviennent du ministère des Affaires Francophones de l'Ontario.

Juillet 2023